

Ce qui a étonné positivement les membres de l'Assemblée citoyenne

SANTÉ

- La lutte contre les perturbateurs endocriniens

BIODIVERSITÉ

- Les mesures pour la protection de la biodiversité
 - Plan pollinisateurs
 - Espaces naturels sensibles
 - Lutte contre les frelons asiatiques

ÉDUCATION

- Les parcours éco-responsables dès le collège
- Lien renforcé entre agriculture et collège

AGRICULTURE

- L'accompagnement des agriculteurs

BÂTIMENTS

- Les mesures en faveur des bâtiments à énergie positive et de manière générale les mesures concernant les logements

LA VOLONTÉ DU DÉPARTEMENT

- Découverte de l'ampleur de ce que fait le Conseil départemental
- Découverte de tout ce qui a été fait dans le cadre du dialogue citoyen

GESTION DE L'EAU

- Actions pour la préservation de l'eau
- La veille de la ressource

SOCIAL

- Pass numérique
- Bonne prise en compte du volet social dans plusieurs domaines

MOBILITÉS

- L'augmentation du nombre d'aires de covoiturage
- Indemnisation des entreprises qui favorisent le vélo

Ce qui leur a manqué parmi les actions du département

ALIMENTATION / AGRICULTURE

- Des actions pour la réduction du gaspillage
- Une augmentation des repas végétariens dans les établissements scolaires
- Une augmentation de la part du local dans l'alimentation, et la valoriser la culture de la proximité (circuit court)
- Une amélioration de notre autonomie alimentaire
- Il manque une intervention du département auprès des agriculteurs pour avoir une production moins orientée sur l'élevage.

SOCIAL

- Clarifier la manière dont le social s'articule (vélo, alimentation, transports ...) avec la transition écologique
- Réduire l'inégalité entre les territoires par rapport à la transition
- Augmenter l'accompagnement financier des associations qui œuvrent sur les sujets du département

ÉDUCATION

- Améliorer l'éducation à la transition
- Manque d'actions tournées vers l'éducation
- Manque de Sensibilisation à la protection de la nature dans les collèges

MOBILITÉS

- Augmenter la fréquence des trains et des transports collectifs en général
- Augmenter les aides pour les mobilités douces mais attention à ce que ce ne soit pas fait en marginalisant le milieu rural. Les pistes cyclables, voies ferroviaire, l'intermodalité, l'accessibilité ... doivent être déployés sur tout le territoire même en dehors de Toulouse.
- Améliorer l'entretien des routes départementales
- Encourager le covoiturage dans les zones rurales

BIODIVERSITÉ

- Réduire l'artificialisation des terres et augmenter la végétalisation des centres villes
- Augmenter la quantité de haies
- Réduire la coupe des arbres
- Avoir une position claire sur l'artificialisation des sols (actuellement pas de plan d'occupation des sols).
- Manque d'accompagnement dans l'entretien des forêts

EAU

- Mesurer l'état de l'eau potable en Haute Garonne
- Manque de vision stratégique, peu d'actions concrètes sur l'eau

DÉCHETS

- Augmenter le recyclage et le réemploi en particulier dans le gros œuvre

ÉNERGIE

- Rendre obligatoire la rénovation thermique des logements sociaux
- Augmenter la production d'énergie à partir des bâtiments publics
- Travailler la sobriété numérique et énergétique : doit être avec les acteurs de l'ESS et dans le cadre de l'innovation
- Augmenter les aides pour la rénovation des bâtiments
- Développer l'efficacité énergétique et mieux informer

COMMUNICATION

- Être mieux formés à ce que fait le conseil départemental
- Être formés aux enjeux et avoir le temps de s'approprier les sujets
- Manque de connexion avec les autres collectivités territoriales
- Besoin d'indicateurs plus chiffrés (méthodologie, référentiels)
- Manque de hiérarchisation des problèmes
- Manque de transversalité

BUDGET

- Connaître les budgets alloués à chaque action

Les points de vigilance à avoir à l'esprit pour l'acte III

Les mesures semblent trop séparées les unes des autres, insister sur la transversalité.

Attention au suivi des entreprises.

Les mesures ne sont pas toujours assez concrètes.

Attention à la cohérence de l'aménagement.

Il faudrait aussi communiquer sur les résultats de ces actions.

Attention au suivi des subventions.

Mettre les innovations numériques au service de la transition.

Les interrogations qui demeurent

Comment fonctionnent les aides aux communes ? (ENR, mobilités douces, précarité énergétique ...)

Sur les compétences : les articulations avec la Région et les autres collectivités

Sur le budget : avoir accès au budget de l'acte II par actions.

Comment faire plus simple et aller plus rapidement sur certains sujets ?

Qui s'occupe de la gestion des déchets ?

Quid du pouvoir du CD31 face à certains acteurs privés comme Veolia ?

Comment fonctionnent les aides aux stations de ski ?

Comment rendre les mesures sur la transition écologique sociales et transversales ?

Comment peut-on développer l'innovation au niveau local ?

Quels projets de l'acte II ont été abandonnés et ne figurent pas dans la synthèse ?

Sur les actions : en savoir plus sur le stockage dans les gravières, les aides aux agriculteurs ...